

Le socialisme à visage humain. L'ordre coopératif, par
BERNARD LAVERGNE. Un vol., 5¼ po x 8½, broché, 142 pages —
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1971

Volume 48, numéro 2, juillet–septembre 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003732ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003732ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

(1972). Compte rendu de [*Le socialisme à visage humain. L'ordre coopératif*, par BERNARD LAVERGNE. Un vol., 5¼ po x 8½, broché, 142 pages — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1971]. *L'Actualité économique*, 48(2), 376–376. <https://doi.org/10.7202/1003732ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1972

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

sentatif. Il compare aussi le comportement des agences à celui d'autres types d'organisation ayant à faire face à des conditions semblables, ainsi qu'avec un comportement optimal tel que défini par la théorie normative des biens publics. À partir de ces comparaisons et de quelques autres études, il conclut en présentant un ensemble de suggestions visant à modifier la bureaucratie et les institutions politiques afin de se rapprocher davantage d'un comportement optimal.

Le socialisme à visage humain. L'ordre coopératif, par BERNARD LAVERGNE. Un vol., 5¼ po x 8½, broché, 142 pages. — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1971.

Ce livre, après un bref rappel des causes actuelles d'aliénation des hommes comme de la décadence de l'ordre capitaliste, après avoir marqué les défauts du capitalisme d'État et du corporatisme ouvrier, brosse un rapide tableau du Socialisme Coopératif.

L'idée originale du Socialisme Coopératif est que la propriété éminente des grands ensembles industriels ne doit appartenir à aucune des catégories de producteurs, ni aux capitalistes, ni aux salariés, mais à l'ensemble du public consommateur. Cette formule tripartite résout la question sociale, parce qu'elle supprime le profit capitaliste et abolit le salariat car elle rend à tous les producteurs leur dignité d'hommes et de travailleurs. D'après l'auteur, ce schéma n'est pas une vue de l'esprit car depuis plus de cinquante et même de cent années, des régies coopératives analogues existent en Belgique.

Droit commercial. Les entreprises, par PAUL DIDIER. Un vol., 5½ po x 7¼, broché, 538 pages. Collection « Thémis ». — PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, Paris, 1972.

Cet ouvrage est essentiellement une collection de documents et de textes. Après un premier chapitre portant sur des questions préliminaires, l'auteur traite des questions suivantes : les finalités de l'entreprise, le capital de l'entreprise, la direction de l'entreprise, les contrôles, la réforme de l'entreprise, la libre concurrence, le fonds de commerce, la concentration des entreprises. Le dernier chapitre est consacré à une série d'exercices.

Le C.A.E.M. Aspects juridiques et formes de coopération économique entre les pays socialistes, par JEAN CAILLOT. Un vol., 6¼ po x 9¼, relié, 413 pages. — LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE, Paris, 1971.

Ce livre est le premier traitant de manière approfondie des aspects juridiques et des formes de coopération économique entre pays socialistes. L'auteur s'efforce, tout d'abord, de mettre à jour les rouages du C.A.E.M., en faisant une analyse très détaillée de ses structures et de son fonctionnement. Il s'attache ensuite à l'étude des organismes spécialisés de la Communauté économique socialiste.